

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/EMC-le-grand-bond-en-arriere>



École & société

EMC : le grand bond en arrière

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : vendredi 22 juin 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés



À la suite de la lettre de saisine signée par le ministre en janvier, le Conseil supérieur des programmes (CSP) vient de publier un « *Projet d'ajustement et de clarification du programme d'enseignement moral et civique des cycles 2, 3 et 4* ».

Ces « ajustements » et « clarifications » devront être mis en oeuvre dès la rentrée de septembre 2018.

Des programmes clarifiés et précisés, vraiment ?

Les modifications de programmes de 2018 seront donc rédigées en s'appuyant sur les fondamentaux selon Jean-Michel Blanquer : « *lire, écrire, compter et respecter autrui* ».

Les programmes d'EMC de 2015 étaient construits autour de quatre thématiques qui plaçaient l'élève au centre des apprentissages : la sensibilité, le droit et la règle, le jugement et enfin l'engagement. Ils seront désormais axés sur la parole ministérielle et sur le triptyque : « *Respecter autrui* » ; « *Acquérir et partager les valeurs de la République* » et « *Construire une culture civique* ».

Concernant les cycles 2 et 3, rien ne change vraiment dans le contenu des enseignements : la quasi totalité des programme est un « copié / collé / mélange » des programmes de 2015.

En revanche, les exemples qui étaient proposés aux collègues pour les accompagner dans la mise en oeuvre de ces programmes ont totalement disparu, remplacés par des repères de progressivité dont la pertinence laisse songeur.

Au CP : « identifier le drapeau français » - « reconnaître la Marseillaise ».

Au CE1 « connaître la devise « Liberté, égalité, fraternité » - « chanter le premier couplet de la Marseillaise ».

Au CE2 : « identifie[r] l'effigie de Marianne » - « Chanter par coeur le premier couplet de la Marseillaise ».

Nul doute que les collègues avaient besoin de ces précisions.

En arrière, toutes !

Ce qui change le plus fondamentalement c'est la philosophie générale de ces programmes.

Là où la précédente mouture proposait une éducation morale et civique fondée sur l'activité des élèves, l'expérimentation de la citoyenneté et des expériences de vies fondées sur la fraternité, les ajustements proposés reviennent à un enseignement traditionnel fondé sur les apprentissages d'une morale républicaine inculquée et non plus vécue. Un vrai retour en arrière.

Concernant le cycle 4, les modifications de contenus sont plus importants, sans doute parce que le Diplôme National du Brevet (DNB) évalue cette discipline en fin de 3e.

On peut comprendre les actualisations liées à des évolutions sociétales récentes : la mention du cyberharcèlement, la lutte contre la transphobie, le rôle des médias dans la vie démocratique, les lanceurs d'alerte, le service national universel (SNU)...

Certains points sont plus étonnants : le respect de la règle majoritaire lors d'une prise de décision, l'identité nationale et le sentiment d'appartenance à un État.

Les repères de progressivité arriment solidement l'EMC au programme d'histoire géographie.

La mise en pratique de la morale civique à l'échelle de la vie d'un établissement disparaît au profit d'apprentissages formels entre les murs d'une salle de classe.

Concrètement, quels ajustement faire avant la rentrée ?

Pour les collègues, les modifications sont minimales concernant les cycles 2 et 3. On voit apparaître quelques thèmes nouveaux (la francophonie dès le cycle 2, les fonctions régaliennes, l'organisation de la République (en oubliant de mentionner le parlement) et disparaître certains autres points : la conscience écologique, la coopération, l'entraide... Un peu plus lourdes pour le cycle 4, elles ne dépayseront pas les collègues historiens et géographes qui se retrouveront en terrain connu puisque les thèmes (égalité, liberté, communauté nationale) ressemblent furieusement aux programmes de 2008.

Par ailleurs, ce texte est susceptible d'être amendé par le ministère puis par le Conseil supérieur de l'Éducation (CSE), organe consultatif auquel il doit être présenté le 12 juillet prochain.

Affaire à suivre donc...

Documents à consulter :

- [La lettre de saisine du ministre](#)
- [Le projet d'ajustement et de clarification du programme d'enseignement moral et civique des cycles 2, 3 et 4 proposé par le CSP.](#)